



Déclaration liminaire – CHSCT du 25 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Le contexte sanitaire est difficile mais nous pouvons enfin nous réunir dans un comité digne de ce nom. Une possibilité obtenue non sans mal par l'intersyndicale des Finances Publiques de Haute-Loire. Nous nous en félicitons.

L'annonce faite par le ministre des Solidarités et de la Santé le mardi 23 septembre induit une évolution des protocoles sanitaires. Personne ne peut savoir quelle sera la situation dans notre département dans les semaines et les mois à venir. Nous sommes actuellement classés au niveau deux (niveau d'alerte – niveau rose). Cette situation inquiète bon nombre d'agents (chefs de services inclus). Dans ce contexte, nous souhaiterions connaître la position de notre direction par rapport à l'ouverture au public des centres des finances en Haute-Loire.

Comme évoqué lors du dernier CHSCT, la crise sanitaire nous a permis de relever de nombreuses contraintes, notamment des contraintes d'ordre organisationnel. Nous pensons par exemple aux services où certaines missions ne peuvent toujours pas être gérées à distance. Ou encore aux missions qui ont été mises de côté au plus fort de la crise.

Aucune solution pertinente n'a été trouvée à ce jour. En fonction de l'évolution des choses dans les mois à venir, si nous devons à nouveau privilégier le télétravail, nous rencontrerions les mêmes soucis. Soyons clairs : cela impacte directement le moral des agents.

Nous sommes conscients que rien n'est simple et qu'aucun problème ne peut être résolu d'un coup de baguette magique. C'est pour cela que nous souhaiterions que la direction départementale prenne les devants en consultant directement ses agents. En vous adressant aux premiers concernés vous trouveriez des bases suffisamment solides pour nous permettre de réfléchir collectivement à des solutions efficaces.

Pour terminer nous estimons que la crise sanitaire a mis en avant un fait connu de tous mais négligé par certains : les CHSCT jouent un rôle important au sein de notre administration. C'est pour cela que la CGT continuera de défendre haut et fort le maintien en l'état de cette instance paritaire après 2022.

De même nous continuons de dénoncer le projet de géographie revisitée et son cortège de suppression de postes. Depuis longtemps nous savons (vous et nous) que nous ne sommes plus assez nombreux dans les services déconcentrés pour mener à bien nos missions de service public. Notons que la situation s'est aggravée avec la crise sanitaire.

Merci pour votre écoute.